



Inscriptions

* Feuille d'inscription

* Certificat médical :

. Adultes :

Certificat médical d'aptitude à la pratique des arts martiaux, datant de moins de deux mois.

Il atteste de l'aptitude physique à la pratique de l'aïkido et détermine par conséquent pour nous la possibilité de souscrire une assurance à votre profit.

Ce document peut être obtenu auprès de votre médecin traitant, ou d'un praticien spécialisé dans le sport, **il est valable 3 ans**

. Mineurs:

répondre à un questionnaire de santé, le certificat médical n'étant pas obligatoire

. Pour tous, adultes et mineurs :

. Photo au format d'identité

. Equipement : kimono (judo ou karaté), ceinture, tongs ou chaussons.

. TARIFS : ils peuvent évoluer chaque année en fonction des aides diverses (coupons sports, etc.).

Se renseigner auprès du secrétariat

Le prix comprend l'inscription au club, la licence, l'assurance fédérale, ainsi que les cours de 10 mois (septembre à juin) ; pas de cours pendant les congés scolaires

Essai gratuit : possible 1 ou 2 fois (venir en tenue de sport)

Horaires des cours,

. à Tracy le Mont, salle Jules Ferry, rue Roger Salengro

Mineurs : le mardi, 18H00-19h15

Adultes : le mercredi 19h30-21h15

. à Choisy-au-Bac, salle polyvalente, chemin de Clairoix

Mineurs : jeudi 18h -19h

Adultes : jeudi 19h15 – 21h

Contacts :

Bruno Guillemin : 03 44 75 65 18 guillemin.bruno@neuf.fr

Yvon Diraison : 03 44 75 38 20 raisondi@yahoo.fr